

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

De l'Association Podensac Economique

Du mardi 16 janvier 2018

dans les locaux du Bivouak à LANDIRAS

Etaient présents :

Muriel MICCOLI, Présidente,
Maryse QUERRIEN, Secrétaire
Laurence BLANCHARD-PELLETIER, Trésorière
Mme Brigitte SAINT MARC, Adhérente
M. Michael TABUTEAU, Adhérent,
M. Joel CALLEN, Artisan Adhérent.
Mme Nataly LE LAY-SIRVIN adhérente,

Etaient absents excusés :

M. Denis TARTAS
Mme Myriam FRANCOIS
M. Fabien SENS, Vice-Président

Madame MICCOLI remercie les adhérents de leur présence à cette assemblée. Elle rappelle l'ordre du jour à savoir : le bilan des actions de l'année, le bilan financier, le renouvellement des membres du bureau et les projets à venir.

ACTIONS 2017 :

- Le chéquier promotionnel,
- Le vide grenier de la foire Sainte Catherine
- L'opération des sapins de Noël
- La remise du trophée « Or » dans la catégorie Association de commerçants de l'année par la chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux. Récompense accompagnée d'une subvention de 4 000 € (*Podensac était l'une des seules commune non accompagnée par un élu. M. MATEILLE avait confirmé sa présence mais n'était pas présent, ni excusé*)
- Plusieurs rencontres et formations avec la chambre de commerce et la CMA

BILAN FINANCIER 2017:

Madame BLANCHARD-PELLETIER donne lecture des comptes.

RECETTES : 6 910,00 €

DEPENSES : 5 772,00 €

Résultat positif de 1 138 € €

Madame la trésorière explique : la participation financière des autres associations à la Journée Nationale des Commerces de Proximité de 2016 n'est toujours pas perçue. Le dossier est en cours de bouclage. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU :

Comme chaque année, il est proposé de procéder à l'élection des membres du bureau de l'association.

Madame la Présidente explique que Mme BLANCHARD-PELLETIER, du fait de son changement d'activité professionnelle ne peut plus assurer la fonction de trésorière et que M. Fabien SENS, accepte de la remplacer à cette fonction.

Mme QUERRIEN se représente à la fonction de secrétaire.

Qu'elle-même se représente à la Présidence, et demande si quelqu'un souhaite se présenter à la Vice-Présidence.

Sont candidats Mme MICCOLI, M TABUTEAU, M CALEN, M. SENS, Mme QUERRIEN et Mme N. LE LAY-SIRVIN

Sont élus à l'unanimité :

Mme Muriel MICCOLI, Présidente

M. M TABUTEAU Vice-Président

M. J CALEN Vice-Président

M Fabien SENS, Trésorier

Mme Maryse QUERRIEN, Secrétaire.

Mme N LE LEY-SIRVIN, Secrétaire adjointe.

PROJETS D' ACTIONS 2018 :

Le chéquier promotionnel : Ce support est renouvelé depuis 5 ans. Plusieurs questions se posent concernant ce support :

- **La période d'édition :** d'habitude édité au printemps, il faudra peut-être envisager une autre période plus rentable pour les commerçants (rentrée scolaire, Noël, ...)
- **La distribution :** Point clé du succès du chéquier, la distribution est un élément majeur à ne pas négliger. La distribution en boîte aux lettres est la plus efficace. Il a été abordé la possibilité de le distribuer via le journal intercommunal, mais cela suppose d'ouvrir le support à d'autres commerçants et artisans de la Communauté de Communes Convergence Garonne.
- **Les modalités de réalisation :** La présidente précise qu'elle y passe beaucoup de temps, cela représente au total 1 mois de travail à temps plein. Jusqu'à maintenant, seule l'impression était prise en compte, la composition étant réalisée bénévolement par ses soins. A l'heure actuelle, ce n'est plus possible. D'une part, par la commercialisation du chéquier dans le cadre du développement de ses activités professionnelles et d'autre part par l'arrivée

sur le marché d'un concurrent direct. Mme Miccoli précise, que si édition il y a en 2018, elle fera en sorte que les commerçants de Podensac soient toujours avantagés (exclusivité et prix préférentiel).

La journée Nationale du Commerce de Proximité. Dans le cadre d'un projet multi-association, il est normalement prévu de la reconduire en 2018. Avec cependant une réserve : pouvoir créer une journée du même type avec les autres assos de commerçants en Sud Gironde mais sans le couvert de l'association Nationale, dont les supports de communication coûtent trop chers et ne sont pas réutilisables et dont la date, fixée au début du mois d'octobre, n'est pas pertinente.

Le vide grenier : Le vide-grenier sera reconduit avec la volonté de travailler dans les meilleures conditions avec la Mairie, organisatrice de la Foire Ste Catherine.

Les sapins de Noël : 25 sapins seulement commandés cette année pas les commerçants (contre 40 les années précédentes) et très peu d'enfants ont participé à l'atelier décoration. Problème de date ?
De l'avis général il faut cette année : changer la date de l'atelier déco, l'idéal étant le 1^{er} week-end de décembre, et envisager, s'il est possible, de le faire dans la galerie de SUPER U, qui génère beaucoup de passage.

Nouveaux projets : Une réflexion de fond sera menée avec le bureau sur la poursuite des actions et le développement de nouveaux projets, toujours dans l'optique de promouvoir les commerces de proximité et l'artisanat local.

M. TABUTEAU, suggère de faire un guide à l'attention des nouveaux commerçants ou artisans et que l'association communique plus sur ses actions, car trop peu de personnes connaissent le travail souterrain fait par ses membres et surtout sa présidente. Il pense qu'il faudrait davantage fédérer ces mêmes commerçants pour qu'ils participent plus aux actions menées

Les membres du bureau se réuniront afin de revoir point par point les actions de 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15

Madame la Présidente invite les convives autour d'un apéritif dinatoire.